

CAVES-CARRIERE
Société par actions simplifiée au capital de 500 055 euros
Siège social : 12 rue de Skopje, 21000 DIJON
528 069 636 RCS DIJON

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 03 mars 2025

LES SOUSSIGNÉS :

La société CARRIERE COMMUNICATION, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur Eric CARRIERE

La société HOLDING TEAM CARRIERE, Société par actions simplifiée représentée aux présentes par sa présidente Madame Marlène COLINO,

La société WINTED, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Nicolas CREUZOT

Détenant ensemble 94 350 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée CAVES-CARRIERE désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société CAVES-CARRIERE et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 19 des statuts,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport de la présidente,
- le texte des projets de décisions,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport de la présidente, décide à l'unanimité de transférer le siège social du 12 rue de Skopje, 21000 DIJON au 1 rue des Soeurs Hospitalières - 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES, et ce à compter du 03 mars 2025.

DEUXIEME DÉCISION

La collectivité des associés, en conséquence de la décision précédente, décide à l'unanimité de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 1 rue des Soeurs Hospitalières - 21700 NUIITS-SAINT-GEORGES.

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à DIJON
Le 03 mars 2025

Société CARRIERE COMMUNICATION
Eric CARRIERE



Société WINTED
Nicolas CREUZOT



Société HOLDING TEAM CARRIERE
Marlène COLINO

